

Les notes du Creg, n° 2 30 mars 2020

Bruno Lamotte

Univ. Grenoble Alpes, Grenoble INP*,

CREG, 38000 Grenoble, France

* Institute of Engineering Univ. Grenoble Alpes

bruno.lamotte@univ-grenoble-alpes.fr

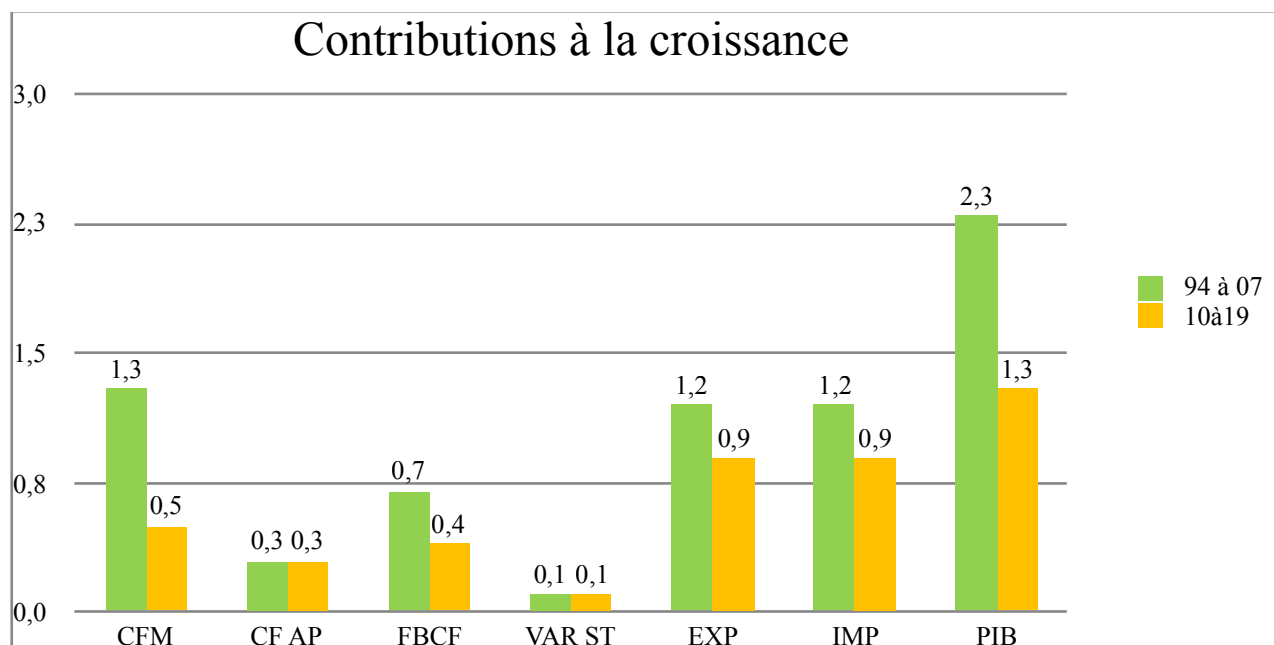
La récession entraînée par l'épidémie de Covid-19 marque la fin d'une période de croissance du PIB dont les bornes sont claires entre la récession de 2009 (-2,9%) et la récession de 2020. On ne connaît pas encore l'ampleur de celle-ci, qui dépendra de la durée de ralentissement de l'activité économique et de la vigueur de la reprise. Un ordre de grandeur de 3% à 6% (Madeline, 2020) paraît tout à fait possible, les années 2010 à 2019 étant toutes marquées en France par une croissance du PIB positive, en moyenne +1,35%. Cette période d'évolution de l'activité de l'activité est un point en dessous de la croissance moyenne entre 1995 et 2007.

Nous utilisons les données macroéconomiques de l'OCDE pour donner quelques repères sur cette période. Ci-dessous, l'encadré méthodologique fournit les informations à ce sujet. On peut penser que les conditions de la sortie de crise de 2009, marquées par un endettement important des administrations publiques puis par une politique économique visant à ramener les déficits et la dette à des niveaux plus faibles ont ralenti la reprise. En conséquence, la décrue du chômage et la progression de la situation économique des ménages pendant les dix années suivantes ont été entravées. Au regard de cette expérience quelles leçons tirer pour 2020 ?

Si on compare la structure du PIB entre les deux périodes 1994-2007 et 2010-2019, il y a des constantes pour la part de la consommation des ménages, l'activité des administrations publiques (Consommation finale des administrations) et l'investissement (Formation brute de capital fixe). Mais la période récente a vu un accroissement très net du taux d'ouverture : le poids des exportations et importations de biens et services dans le PIB augmente de près de 5% entre 2010 et 2019.

Si on compare les moteurs de la croissance (calculs de contributions à la croissance par périodes), ce qui frappe d'abord c'est le ralentissement général de la croissance entre les 2 périodes. Le rythme de progression pour le PIB est presque divisé par deux ; mais le recul est plus marqué pour la consommation des ménages et pour l'investissement. Prises séparément, les exportations et les importations pèsent désormais plus sur le taux de croissance. Les exportations contribuent positivement, les importations contribuent négativement. Le solde est devenu négatif en 2006, il s'est creusé jusqu'en 2011 à 2% du PIB puis il a commencé à se résorber sans redevenir positif (-0,52% en 2019).

En gardant l'image du moteur, le moteur est bridé : croissance plus lente, progression très limitée pour la consommation des ménages et l'investissement, soutien limité de l'activité des administrations publiques –mais sans coupe sombre-, ouverture économique ne générant plus autant de dynamisme que dans les années 1990, la dégradation des comptes extérieurs commençant en 1997, pour n'en citer que les aspects les plus visibles.



Lecture : de 2010 à 2019 le PIB s'accroît de 1,3% par an, tiré par la consommation finale des ménages (CFM, +0,5), la consommation finale des administrations publiques (CFAP, +0,3), la formation brute de capital fixe (FBCF, +0,4). La variation des stocks représente ici +0,1. Le solde extérieur ne tire pas la croissance, la contribution des exportations (EXP+0,9) est annulée par la contribution des importations qui joue négativement (IMP, -0,9). Prises séparément ces valeurs ont cependant un impact fort sur le PIB.

Dans ces conditions, les progrès sociaux sont minces. Le rythme de croissance de la population ne fléchit pas avant 2017, mais le taux de chômage remonte au-dessus de 10% en 2013 avant de commencer une décrue qui l'amène à 8,5 % en 2019. La priorité est la réduction des coûts unitaires de la main-d'œuvre, c'est-à-dire le coût salarial par unité de valeur ajoutée produite. De 2010 à 2019, la progression annuelle des coûts unitaires est divisée par deux. Cet indicateur, très défavorablement orienté au début des années 2000, joue maintenant plutôt en faveur de la compétitivité extérieure. Comme dans tous les pays de l'OCDE, les gains annuels de productivité ralentissent depuis 20 ans ; les gains sont obtenus par une progression des salaires en dessous de celle la productivité.

Contrairement à beaucoup de pays européens, l'économie française ne connaît pas des réformes permettant une progression du nombre d'emplois aussi rapide que celle de la croissance. L'assouplissement du droit du travail dans beaucoup de pays européens a favorisé cette évolution. La France adapte son assurance chômage à plusieurs reprises, d'abord en 2013 pour mieux couvrir la population salariée en acceptant l'augmentation des coûts qui s'ensuit. En 2019, la réforme vise, cette fois-ci, à réduire significativement le coût de l'assurance chômage, les droits des chômeurs et les prélèvements sur les salaires. La mise en application du nouveau système est différée par la crise du coronavirus. Il y a donc une hésitation dans la période au sujet du modèle social : mesures

protectrices et négociées dans un premier temps, mesures libérales et mises en place par l'Etat dans un deuxième temps.

Quand on mesure l'augmentation du nombre d'emplois en relation avec la variation de la production, ce ratio ne progresse pas beaucoup en France alors que dans plusieurs pays européens, les réformes ont été telles que le nombre d'emplois progresse pratiquement au même rythme que le PIB. C'est cohérent avec des taux de chômage plus faibles qu'en France, mais aussi avec la croissance d'emplois de moindre qualité dans ces pays. En France, l'emploi redémarre tard dans la période 2010-2019 et cette reprise est coupée par la récession. En revanche, le modèle social ne connaît pas une évolution aussi radicale qu'ailleurs et les services publics ne subissent pas la même cure d'austérité.

Les objectifs de politique publique restent marqués par le triangle « soldes budgétaires maîtrisés, dette limitée, volume de dépenses publiques réduit ». Entre 2010 et 2019, la part des dépenses publiques dans le PIB diminue d'un peu plus d'un point, mais les soldes financiers des administrations publiques en % du PIB sont tous négatifs (en moyenne à 4% du PIB), et les engagements financiers bruts (la dette publique au sens de l'OCDE) augmentent de vingt points.

Les négociations européennes dans ce contexte sont marquées par le souhait des gouvernements successifs de voir l'Union européenne relancer, par l'investissement, une croissance économique plutôt faible au regard de celle des Etats-Unis. Une bonne partie des partenaires économiques européens a toutefois des comptes publics équilibrés et réduit son endettement. Jusqu'en 2020, cette proposition rencontre peu de mise en application, bien que le plan Juncker traduise une écoute.

Au total, la période 2010-2019 est, en France, une période marquée par des choix pour aller vers plus de compétitivité externe en réduisant le coût du travail, mais en gardant les grandes lignes du modèle social antérieur jusqu'en 2019 en prenant la réforme de l'assurance chômage comme point de repère. Les administrations publiques tirent encore la croissance de l'activité, mais les déficits publics se réduisent et la sécurité sociale revient vers l'équilibre des recettes et des dépenses jusqu'à la crise sociale des « gilets jaunes ». Un mix de mesures libérales et de mesures sociales caractérise la période. Une comparaison européenne montre que ce mix ne place pas la France parmi ceux qui se tirent bien de la récession de 2009, mais elle figure parmi les pays qui retrouvent une croissance positive pour une période de 10 ans.

Ce mix est révisé dès les premières mesures de politique économique de mars 2020 : en accord avec la Commission Européenne et sous l'égide de la BCE, les limites habituelles des déficits et des dettes sont dépassées et la Banque Centrale met à disposition de l'économie des liquidités massives. Mais quelle sera la gestion d'un endettement accru par l'accroissement des dépenses publiques ? La crise de 2009 est passée de la crise financière à la récession de l'économie productive puis à la crise de la dette.

Si la sortie de la crise de 2020 se fait sur la base d'une action des pouvoirs publics s'endettant massivement pour soutenir l'activité économique, une crise de la dette sévère est prévisible si les règles européennes ne changent pas. Dans la suite, demanderait-on alors, comme à l'accoutumée, aux administrations publiques de se désendetter en réduisant drastiquement leurs dépenses et en augmentant la pression fiscale en vue de retrouver un équilibre des comptes publics ? La leçon des années 2010 doit être entendue. Si les Etats européens excluent la mise en place d'emprunts européens pour alléger les finances publiques, il sera intéressant de voir si en Europe on imaginera une solution alternative, évitant le retour des erreurs de 2010.

Encadré méthodologique

Les informations sont issues du site <https://data.oecd.org/fr/> et des séries relatives aux comptes nationaux annuels après le changement d'année de référence de 2019 effectué par l'OCDE. On utilise en particulier la décomposition du PIB dans l'optique des dépenses. Les contributions sont calculées en périodes bornées par les récessions du PIB de 1993, 2009 et 2020. On utilise les poids de la première année de reprise (1994 et 2010) et les moyennes géométriques des indicateurs. Dans la même base, ces données sont complétées par les informations sur l'emploi total intérieur. Pour les données de finances publiques, on a recours à la base de *Perspectives économiques*. Les informations sont téléchargées le 25 mars 2019. On a, à cette date, des comptes nationaux provisoires pour 2018 et 2019. Pour les élasticités emploi de la croissance, on utilise le concept d'emploi total intérieur mesuré en nombre de personnes accédant à l'emploi. La notion de productivité est celle de productivité de l'ensemble de l'économie publiée dans les *Perspectives économiques*.

Bibliographie

Madeline B., 2020, « L'INSEE estime à 35% la baisse de l'activité en France », *Le Monde*, Vendredi 27 mars p. 13.